

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131010-2013_A160-DE
Date de télétransmission : 16/10/2013
Date de réception préfecture : 16/10/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A160

OBJET : Zones d'activités - Réhabilitation du pôle d'activités d'Aix-en-Provence - Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue Jean René Guilibert Gauthier de la Lauzière

Le 10 octobre 2013, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au chapiteau Kiffa à Vitrolles, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 4 octobre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dahbia - BERENGER Patrice - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Hélliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CLAVEL Caroline - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Pierre - FERAUD Jean-Claude - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GOUIRAND Daniel - GRANIER Michel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - LAFON Henri - LAGIER Robert - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOINE Anne - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - OLLIVIER Arlette - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIERRON Liliane - PIN Jacky - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TRINQUIER Noëlle - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : GERARD Jacky suppléé par DUFFAU Josiane - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MARTIN Richard suppléé par LANFRANCO Anne - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à PIN Jacky - AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique - BENON Charlotte donne pouvoir à GERACI Gérard - BONFILLON Jean donne pouvoir à GOUIRAND Daniel - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - CASSAN René donne pouvoir à MOYA Patrick - CHARRIN Philippe donne pouvoir à BARRET Guy - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DECARA Yannick donne pouvoir à DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean donne pouvoir à BOYER Michel - DILLINGER Laurent donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - FOUQUET Robert donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - GARÇON Jacques donne pouvoir à CHEVALIER Eric - GARNIER Eliane donne pouvoir à BUCCI Dominique - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - JONES Michèle donne pouvoir à PIERRON Liliane - JOUVE Mireille donne pouvoir à CHARDON Robert - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - LOUIT Christian donne pouvoir à GALLESE Alexandre - MATAS Henri donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - MERGER Reine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - NELIAS Mireille donne pouvoir à GARCIA Daniel - ORCIER Annie donne pouvoir à MOUGIN Jacques - PAOLI Stéphane donne pouvoir à SUSINI Jules - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à DESCLOUX Odette - RENAUDIN Michel donne pouvoir à LICCIA Marcel - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MICHEL Claude - TERME Françoise donne pouvoir à BERNARD Christine - TONIN Victor donne pouvoir à CHAZEAU Maurice - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BARBAT-BLANC Odile - DAGORNE Robert - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - GOURNES Jean-Pascal - JAUME Emmanuelle - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - POTIE François - ROUGIER Jacques

Secrétaire de séance : Loïc GACHON

Madame Catherine RIVET-JOLIN donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2013

Rapporteur : Roger PELLENC

Co-rapporteur : Catherine RIVET-JOLIN

Thématique : Développement économique et emploi / Zones d'activités

Objet : Réhabilitation du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence – Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa compétence gestion et entretien des Zones d'Activités, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de requalification du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence avec la réhabilitation complète de la rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière. Il vous est proposé aujourd'hui de valider le programme de travaux.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de remise en valeur du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et notamment prévoir la réhabilitation complète de la rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière avec la création de la continuité des itinéraires piéton et cycles sécurisés mais également l'intégration d'une voie propre de transport en commun.

En concertation avec le Service Transport de la Communauté du Pays d'Aix, il a été déterminé la nécessité de réaliser une voie propre de transit des bus à fonctionnement pendulaire. Cette voie permettrait de mettre en valeur les transports en commun mais également de désengorger la rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière, lors des périodes d'arrivée et de sortie de bureau de la Zone d'Activités.

Il est donc envisagé d'améliorer la circulation de l'ensemble des usagers de la rue avec, également, l'amélioration de la circulation des piétons et des cycles.

Les propositions d'aménagements généraux ont été validées par les différents services de la Communauté du Pays d'Aix et ont permis d'aboutir à la proposition d'un programme de travaux qui s'établit comme suit :

- Voirie : modification du profil en travers de la voie avec une réduction de la plateforme à 6,00m (2x 3,00m), signalisation horizontale et verticale,
- Voie de transports en commun en site propre: modification du profil de la voirie avec la création d'une voie centrale de 3,50m, signalisation horizontale et verticale,
- Trottoirs : modification des trottoirs avec un élargissement à 2,00m pour favoriser le passage des personnes à mobilité réduite. Les trottoirs seront protégés du stationnement anarchique par la mise en place d'espaces verts ou de stationnement réglementés,
- Bandes cyclables : deux bandes cyclables seront intégrées dans la voirie et permettront la circulation des cycles en toute sécurité,
- Eclairage Public : changement de l'ensemble du réseau (fourreaux, câbles, candélabres...),
- Très Haut Débit: travail en concertation avec le délégataire pour la création de quelques tronçons pour compléter le réseau déjà existant sous la voirie.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 2. 500. 000€ TTC.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission du Développement Economique en date du 12 septembre 2013 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 26 septembre 2013 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux de l'opération de réhabilitation complète de la rue Jean René Guilibert Gauthier de la Lauzière sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les différentes pièces afférentes à ce dossier,
- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté du Pays d'Aix du service 3C, fonction 90, opération 305, qui présentent les disponibilités nécessaires.



OBJET : Zones d'activités - Réhabilitation du pôle d'activités d'Aix-en-Provence - Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue Jean René Guilibert Gauthier de la Lauzière

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	135
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	135
Majorité absolue	68
Pour	135
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI



15 OCT. 2013